Zeitschrift: Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales

Herausgeber: Société d'Etudes Economiques et Sociales

Band: 28 (1970)

Heft: [1]: L'avenir de la démocratie en Suisse : le rôle des partis politiques

Artikel: Le parti socialiste

Autor: Meylan, René

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-136602

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Le Parti socialiste

René Meylan,
Conseiller d'Etat, Neuchâtel

I.

Les esprits forts, qu'ils se veuillent de droite ou de gauche, poursuivent volontiers les partis politiques de leurs sarcasmes. Ils imputent à leurs jeux pervers une longue suite de calamités: la déliquescence, par exemple, de l'Italie préfaciste et celle de la République de Weimar, l'impuissance de l'Espagne républicaine, le désordre des affaires de la France de 1946 à 1958, l'anarchie qui régnait en Grèce lorsque les colonels y prirent le pouvoir, et d'innombrables maux encore. Ayant jeté un œil indigné hors de nos frontières, les esprits forts considèrent ensuite la vie nationale, et ce spectacle les fait passer de la dénonciation virulente au sourire triste. Quoi de plus terne, de plus immobile, de plus rance, en un mot de plus anachronique que ces quatre partis qualifiés de « grands » chez nous, dont l'influence ne varie guère qu'à des doses homéopathiques depuis plusieurs générations et qui, détenteurs de la confiance de neuf citoyens suisses sur dix, gouvernent ensemble à coups de compromis ?

Sans crainte d'aller contre les modes du jour, il faut répondre à ces compatriotes qu'ils n'ont rien inventé du tout. La plupart des actuels contempteurs de nos partis n'étaient pas nés, ils n'étaient même pas conçus, que déjà les disciples de Maurras d'une part, ceux de Lénine d'autre part, tenaient sur ce thème des propos substantiellement semblables aux leurs. Et ces propos eurent de l'audience en Suisse romande. C'est un fait vérifiable qu'une large fraction de notre bourgeoisie se pâmait, il y a juste trente ans, devant le vichysme et la « Révolution nationale » prêchée par un vieux maréchal chargé de gloire. C'est un autre fait, non moins vérifiable, que les gros bataillons de la gauche de nos cantons abandonnaient au même moment le drapeau de la social-démocratie pour rallier celui, jugé plus pur, d'un autre maréchal, lui aussi sauveur, père du peuple, incarnation d'un « nouvel humanisme ». C'est un troisième fait qu'à l'époque, un peu partout dans nos régions, des démocrates irréprochables estimèrent les partis dépassés et s'unirent dans divers mouvements pour préparer la Suisse de l'après-guerre. On a coutume de jeter un voile discret sur cette page de notre histoire politique. Pourquoi ? Elle est très instructive. Elle montre qu'en dépit de ce qu'on croit, la démocratie partitaire peut toujours courir des dangers, même dans un pays comme le nôtre. Elle montre que d'excellents citoyens, dans les périodes de crise et de mutation, peuvent s'embarquer de toute bonne foi sur les bateaux les plus dangereux, par une réaction qu'ils croient anticonformiste, quitte a s'épouvanter ensuite de leur erreur. Mais surtout, elle montre combien tout cela demeure finalement superficiel et vain au moment du bilan. Même dans leurs heures de pire dévaluation apparente, les partis politiques demeurent les rouages obligés de l'Etat démocratique, tel que notre histoire l'a produit. C'est dans leur cadre que sont préservées, contre les faux modernismes, les valeurs acquises à grand prix par les hommes qui assumèrent avant nous la responsabilité des affaires. C'est à travers eux, même si elles naissent en dehors d'eux, que les idées nouvelles cheminent

et aboutissent à des réalisations. C'est à leur école que se forment les cadres de notre vie publique, génération après génération. Les choses sont ainsi. Elles ne sont pas autrement.

Aujourd'hui, comme il y a trente ans, on doute de ces réalités simples dans de larges milieux. Raison de plus pour les affirmer, sans passion, mais sans complaisance à l'égard des semeurs de vent. La démocratie, par nature, comporte le pluralisme des choix sur les grandes orientations de l'Etat. Ce pluralisme postule à son tour le rassemblement des citoyens, selon leurs affinités d'idéal ou d'intérêts, en familles différentes. Et dans un régime d'élections libres, ces familles ne peuvent prétendre se maintenir au pouvoir, ou y accéder, sans se donner chacune un minimum de cohésion d'une part, sans se combattre entre elles d'autre part.

Qu'il arrive au système de produire des excès, plus ou moins graves selon les pays et selon les époques, qui le nie? Mais depuis quand l'ivrognerie de quelques-uns, voire de plusieurs, justifie-t-elle l'arrachage des vignes? Au reste, il ne faut pas se laisser prendre à certaines images d'Epinal, trop répandues jusque chez nous. Si les vices de la Quatrième République ne sont pas contestables en France, c'est tout de même en 1968, après dix ans de pouvoir gaulliste, tous les partis politiques, ces pelés, ces galeux, ayant été fortement laminés, que le mot de « chienlit » est apparu pour la première fois dans le vocabulaire d'un chef d'Etat. Et il y avait de quoi d'ailleurs! Si la Grèce de M. Papandreou méritait de sévères critiques, que dire de celle de ses successeurs? Et si la Suisse que nous recevons de nos aînés n'est pas exempte de défauts graves, les signataires de la pétition des Deux cents, par exemple, ou les adeptes de Salazar, ou ceux de Staline, l'auraient-ils faite meilleure?

II.

C'est une singularité de la Suisse moderne, sans doute unique au monde, d'assimiler systématiquement ses oppositions en les associant au pouvoir. Moins d'un demi-siècle après le Sonderbund, la majorité radicale admettait au gouvernement un élu de la minorité catholique. Dix ans après avoir rompu avec le parti dominant, les paysans de M. Rudolf Minger envoyaient leur chef à l'exécutif. Un quart de siècle après avoir figuré parmi les organisateurs de la grève générale — et subi de ce fait une peine d'emprisonnement — M. Ernest Nobs devenait le premier conseiller fédéral socialiste. Si demain l'Alliance des Indépendants accentuait son avance électorale et s'avisait de renoncer à son rôle, somme toute confortable, de catalyseur des mécontentements, qui peut dire que ses partenaires la condamneraient à une opposition perpétuelle? Dès lors, la formule dite magique, qui préside depuis 1959 aux rapports de nos grands partis, par leur commune participation au pouvoir, ne doit pas être attribuée à l'humeur, aux machinations, ni même à l'imagination de quelques politiciens trop savants. Elle vient de plus loin. Elle plonge ses racines dans notre histoire. S'il est tout à fait admissible de la combattre, lorsqu'on le juge bon, il ne convient pas de le faire avec légèreté.

Assurément, elle comporte pour les partis des aspects négatifs. Elle nuit à la netteté des options. Elle érige en habitude, même en vertu, le compromis. Elle accentue, sans d'ailleurs la créer, une certaine distorsion entre les principes solennellement affirmés à la veille de chaque élection et la pratique quotidienne. Elle favorise, dans le choix des grands commis de l'Etat, des dosages politiques qui ne se révèlent pas toujours heureux. Enfin, comme aucun de nos partis ne dispose à lui seul de la majorité, ni même ne s'en approche, chacun à son tour, sur un objet précis, peut se trouver gouvernemental ou, au contraire, pratiquer l'opposition. Il en résulte de fâcheux paradoxes.

Faut-il conclure de cet examen qu'une redistribution des cartes se justifie, par la mise en place d'une majorité réduite en nombre, mais stable, et d'une minorité puissante, nettement oppositionnelle, formant l'autre terme d'une vraie alternative? Le soussigné ne le pense pas.

D'abord, nous connaissons en Suisse un régime de démocratie directe. A tort ou à raison — à raison sans doute — notre peuple n'est pas près d'y renoncer. Cette observation est primordiale. Elle comporte des conséquences que nul ne saurait éluder. Un parti politique, en se donnant des structures adéquates, peut engager sur un programme de gouvernement, ou sur une alliance avec un tiers, ou encore sur un passage à l'opposition, la discipline de ses cadres et de ses élus, à la limite de tous ses adhérents. Il ne peut pas, il ne pourra jamais répondre de ses électeurs. Exemple: la levée du secret des banques, qui couvre des privilèges indécents, illégaux et carrément malhonnêtes d'une minorité affairiste, est naturellement souhaitable pour un socialiste; atteindre à l'unanimité sur ce point, entre militants, ne pose pas le moindre problème; lancer avec succès une initiative relève du jeu d'enfants; la faire voter, au moment du scrutin, par les travailleurs relève de l'illusion, ainsi que nos aînés en firent, autrefois, la cuisante expérience. Autre exemple, actuel celui-ci: tout ce que la Suisse compte de corps constitués et de partis maudit l'initiative Schwarzenbach; pour autant les jeux ne sont pas faits et un effort assez considérable s'impose pour assurer son échec devant le peuple.

Ensuite, à supposer qu'on substitue à la formule « magique » une dialectique de type majoritaire, il resterait à déterminer lequel des grands partis du pays devrait s'éloigner du pouvoir — fût-ce dans l'espoir d'y revenir, plus tard et plus fort. On ne voit guère les radicaux franchir ce pas; un siècle d'histoire a modelé leur vocation gouvernementale; lorsqu'ils menacent de faire un malheur, ils cherchent des yeux dans la minute même, comme à Marseille, le compère qui retiendra leur bras; il n'y a rien là, d'ailleurs, de coupable. Renverrait-on alors à l'opposition les conservateurs catholiques, au profit d'une majorité radicale-socialiste? Outre qu'un mariage de cette nature entre radicaux et socialistes ne reposerait sur aucune base solide et contreviendrait assez gravement à l'honnêteté des mœurs, notre pays n'aurait rien à gagner à se priver, au gouvernement, de la collaboration loyale de sa minorité confessionnelle.

Ne trichons pas. En fait, c'est le Parti socialiste qu'on verrait le plus volontiers revenir à son statut antérieur. Seulement, dans sa majorité très nette, le Parti socialiste n'en veut pas. Il a lutté des dizaines d'années, au nom des salariés qu'il représente, pour sortir du ghetto de l'opposition. Il a montré son aptitude à assumer sa juste part de responsabilités. Il refuse de se laisser déloger des positions qu'il a conquises, au niveau fédéral, cantonal, communal, et il sait pourquoi. Pour qu'il débarrasse le plancher, il faudrait le chasser, contre sa résistance farouche. Il s'en suivrait une crise politique dont nul n'a jamais dit comment et par quels chemins elle servirait la Confédération.

III.

Que veut le Parti socialiste? [1]

Notre mouvement est né au siècle passé de la révolte d'une classe ouvrière croissant sous l'effet de la révolution industrielle et souffrant de conditions d'existence misérables.

Ce résumé du programme socialiste s'inspire très largement d'une conférence faite par M. Pierre Graber lors d'un cours de l'Office fédéral du personnel (session 1967/68).

Mais il n'est pas né de causes économiques seulement. Il a pris corps grâce à des hommes venus de la bourgeoisie, mus par un instinct de justice et de solidarité, qui ont fait cause commune avec les masses populaires pour travailler à leur élévation matérielle et spirituelle et pour réaliser les principes de liberté proclamés par la Révolution française. Ces hommes puisaient leur inspiration à des sources très diverses, plus particulièrement à celles du marxisme et du christianisme.

Dégager les travailleurs de tout état d'asservissement pour en faire des hommes véritablement libres et égaux demeure la préoccupation fondamentale du socialisme contemporain, qui se distingue en cela du communisme, lequel érige la collectivité en une espèce d'absolu, incarné dans l'Etat, à qui l'individu doit être prêt à tout sacrifier.

Le socialisme reconnaît l'autonomie de l'individu et demeure attaché à une liberté orientée par la conscience des devoirs sociaux qui découlent de la solidarité humaine. Pour lui, un parti ne peut être qu'une réunion d'hommes libres, obéissant à de semblables tendances d'esprit ou de cœur, à des croyances philosophiques ou religieuses différentes, entendant réformer la société dans une direction donnée. Né pour libérer l'homme de toute espèce d'assujetissement, le socialisme ne pourra jamais accepter aucune forme de pouvoir de l'Etat, du parti ou de l'économie qui tendrait à asservir l'individu.

Au plan économique, le socialisme considère que l'émancipation de l'individu doit conduire à en faire un véritable participant. Il est partisan de la planification démocratique, qui doit permettre à la communauté de dominer des décisions économiques qui lui échappent actuellement quand même elles lui dictent son avenir et lui imposent ses futures orientations. Une démocratie qui veut vraiment l'homme responsable et maître de son destin doit reconnaître à la communauté le droit de définir elle-même ses objectifs à long terme, ceux de sa croissance, de procéder aux principales options en matière d'investissements, de production, d'intégration. Un instrument nouveau doit être créé qui assure la coopération optimale de l'économie et des pouvoirs publics, car la planification démocratique doit demeurer à égale distance de la planification capitaliste et de la planification étatique.

Le développement foudroyant de la science et de la technique requiert d'autres institutions et instruments que ceux du XIX^e siècle si l'on veut que la communauté puisse à la fois éviter tout retard technologique et demeurer maîtresse de son sort.

En Suisse, la planification démocratique a encore une autre signification. Dans un pays dont les structures fédéralistes demeurent une condition même de son existence, les disparités économiques régionales constituent une menace latente contre l'équilibre politique. L'instrument de la planification démocratique peut assurer la sauvegarde des intérêts économiques et politiques de nos divers cantons.

A plus court terme, le PSS soutient le renforcement des pouvoirs de la Banque nationale, de manière qu'elle puisse contribuer à une meilleure sélection des investissements.

Il défend une politique d'aménagement du territoire réaliste, laquelle postule qu'entre le droit de propriété individuelle du sol et les intérêts primordiaux de la communauté une articulation nouvelle soit trouvée. La défense unilatérale des intérêts privés rend l'aménagement du territoire financièrement irréalisable.

Il attache un grand prix à toutes les mesures susceptibles de freiner le renchérissement (réduction de certains droits de douane, renforcement de la loi sur les cartels, limitation du

taux de l'intérêt dans les secteurs de l'agriculture et du logement, lutte contre la spéculation foncière, etc.).

Dans le domaine financier et fiscal, il admet la nécessité d'un programme propre à assurer à la Confédération les ressources nouvelles dont elle a un urgent besoin, sous condition qu'un juste effort soit imposé aux gros revenus et bénéfices qui ont le plus profité de la haute conjoncture et des réductions d'impôts intervenues ces années passées. Au-delà de l'immédiat, il demeure partisan d'une réforme des finances fédérales qui devra assurer une répartition rationnelle de la substance fiscale entre la Confédération et les cantons et supprimer la sous-enchère de ces derniers.

Le PSS demeure naturellement partisan d'une politique sociale dynamique, devant aboutir un jour à un système cohérent de sécurité sociale et à la création, dans l'immédiat, de l'équipement social et médico-social qui fait encore défaut dans nos cités (vieillards, invalides et familles à dépanner).

Il attache une importance très grande à ce qu'on appelle la politique culturelle. Si l'homme a le droit de bénéficier des bienfaits matériels qui résultent du développement économique, il doit jouir en même temps et indivisiblement des biens culturels. Avec la démocratisation des études, le dogme de l'égalité des droits prend toute sa signification. Ici, c'est une quasi-révolution sociale qui s'ébauche, coïncidant d'ailleurs avec les intérêts de l'économie. Il faut d'autre part, élaborer une politique des loisirs qui permette de limiter l'emprise de l'exploitation commerciale, de favoriser la participation de chacun et d'ouvrir à tous ceux qui le désirent les portes de la culture.

En matière de défense nationale, le Parti socialiste admet que la situation internationale continue de justifier la défense militaire du pays, en attendant un désarmement contrôlé. Il souhaite, en revanche, que le rang et l'importance des crédits militaires dans l'échelle des grandes priorités nationales soient constamment réexaminés dans le contexte d'un monde où les besoins de la recherche fondamentale et appliquée, de l'infrastructure scientifique et technique sont devenus des facteurs essentiels au maintien, à longue échéance, de l'indépendance du pays.